

**ARRÊTÉ DEP-2024-045 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MÉTIERS DU CUIR**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

- Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 19 mai 2009 portant création du baccalauréat professionnel spécialité métiers du cuir;
Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels,

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat métiers du cuir pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Eliane DERIAUX, enseignante

Enseignants :

Madame Peggy LANCY
Monsieur Patrick AMORIN
Monsieur Pierre GUILMIN
Madame Florence LAMOURET

Monsieur Olivier LE ROY
Monsieur Larbi RADI
Monsieur Charles NGUYEN
Monsieur Damien DE BRUYN

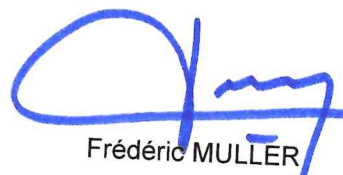
Professionnels :

Monsieur Jean-Pierre LADEIRO
Monsieur Jérôme PADUANO

Monsieur Edgard LUCILLA
Monsieur Nathanaël JARRY

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER